



## Conseil D'UFR des Sciences Pharmaceutiques Compte rendu du conseil d'UFR du 9 Mai 2016

Le quorum étant atteint (28 présents ou représentés), le doyen ouvre la séance à 17h05.

### 1- Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 29 mars 2016

Reporté au prochain conseil

### 2- Informations générales

**Conseil du Collège Sciences de la santé du 19 avril 2016.** Parmi les points à l'ordre du jour de ce conseil :

- Accueil des représentants étudiants nouvellement élus (titulaires : 5 étudiants en pharmacie sur 7 élus ; suppléants : 3 étudiants en pharmacie sur 7 élus)
- Approbation du calendrier de la procédure VAP 2016 et VAE 2017
- Approbation du don LEEM (Licence Tecsan)
- Accréditation 2016 - 2020
- Campagne de recrutement des enseignants contractuels 2016
- bilan HCC 2014/2015. Concernant l'UFR des sciences pharmaceutiques, 102K€ ont été nécessaires pour financer les HCC dont 66% sur la dotation et 33% sur ressources propres.
- Universitarisation des formations paramédicales.

**Sélection en Master.** Un projet de décret prévoit que l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

La sélection reste donc toujours possible pour les étudiants en provenance d'une autre mention ou d'un autre établissement.

En outre, en application du second alinéa de l'article L.612-6 du code de l'éducation, ce projet de décret fixe la liste limitative des formations dans lesquelles l'admission en seconde année du deuxième cycle peut prétendre des capacités d'accueil et éventuellement être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier. Cette liste sera actualisée à chaque rentrée universitaire.

Cette liste limitative représenterait 40% des formations conduisant au diplôme national de master.  
Note post-conseil : Décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587047>

Le Pr C. Ohayon souligne qu'une note pour les réponses à enregistrer dans Apoflux sera soumise à la prochaine CFVU et sensibilise les responsables de formation à bien définir les compétences pré-requises pour l'entrée dans leur formation.

### **Evaluation des enseignements**

- un volet 1 « institutionnel » sur les dispositifs transversaux a été lancé le 11 avril pour mesurer la satisfaction des étudiants (et stagiaires de FC) quant à leur environnement d'études et aux services autour de la formation (documentation, numérique, scolarité, relations internationales, bureaux des stages, espaces orientation carrière, services PHASE, BVE). Les résultats seront communiqués à l'ensemble des étudiants. L'évaluation sera renouvelée chaque année.
- un volet 2 sur les enseignements, adapté à une formation cible en répondant à objectif pédagogique précis, sera organisé de façon décentralisée avec une périodicité et des modalités de mise en œuvre à l'appréciation des équipes pédagogiques.

**Enquête sur la consommation de substances psychoactives par les étudiants de Pharmacie.**  
Le Doyen informe de cette enquête pilotée par le laboratoire de Toxicologie de la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand en partenariat avec le CHU de Clermont-Ferrand. Les représentants étudiants indiquent qu'une enquête a également été réalisée localement à Bordeaux et qu'ils adresseront le résumé au Doyen.

### 3- Aspects budgétaires

**Tarifification des diplômes.** Le Doyen remercie l'administration de l'UFR ainsi que les responsables des diplômes pour ce travail. Après une présentation des différents diplômes (hors DU), le doyen propose les tarifs au vote. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

### 4- Aspects pédagogiques

#### **Calendrier de préparation des MCC 2016/2017**

- cursus Pharmacie et DES : retours par responsables d'UE pour le 4/5, commissions pédagogiques le 13/5 et le 13/6, conseil UFR de juin pour examen et adoption des MCC
- DEUST, LP, Masters : à préparer également idéalement pour examen et adoption des MCC en conseil d'UFR de juin ou juillet

**Maquettes des internes en DES IPR.** Le Doyen a sollicité le Pr C. Ohayon et le Pr P. Dufourcq pour être rapporteurs de ces dossiers :

- Amandine Gouverneur (rapporteur Pr C. Ohayon)

Interne IPR de novembre 2012 – octobre 2016, profil pharmaco-épidémiologie, Centre de recherche Bordeaux population health, tuteur A. FOURRIER-REGLAT (Bordeaux). Sur proposition du rapporteur, avis favorable du Conseil sur les derniers ajustements de la maquette.

- Léa Lemaitre (rapporteur Pr P Dufourcq)

Interne IPR de novembre 2014 – octobre 2018, profil thérapie génique, thérapie cellulaire, Centre de recherche en cancérologie de Toulouse, tuteurs B. COUDERC et A. COSTE (Toulouse). Sur proposition du rapporteur, avis favorable du Conseil sur cette maquette.

- Chloé Laplagne (rapporteur Pr P Dufourcq)

Interne IPR de novembre 2015 – octobre 2020, profil maladies neuro-dégénératives, sclérose en plaques, Centre de physiopathologie de Toulouse, tuteur R. LIBLAU (Toulouse). Le rapporteur estime que la maquette n'est pas assez explicite, notamment sur le rétro-planning. Le Conseil n'émet pas d'avis mais approuve la demande de corrections/précisions à apporter à cette maquette

Le Doyen en profite pour souligner que, vu l'évolution du DES de Pharmacie en DES avec exclusivité d'exercice pour les PUI, il est nécessaire de faire évoluer la maquette générale du DES IPR en supprimant les 2 semestres indifférenciés. Cela pourrait permettre à certains internes IPR de finaliser M2 + thèse d'université au cours de leur internat, sans recours à une année recherche. Il insiste également sur la nécessité de bien informer les internes IPR sur l'impossibilité d'exercer désormais en PUI et de discuter avec chacun leur projet professionnel.

**Nouveau DU : Pharmacotechnie hospitalière.** Le Doyen a convié le responsable de ce DU, le Pr S. Crauste-Manciet, à venir le présenter au Conseil. Il a sollicité le Pr C. Ohayon pour être rapporteur de ce dossier. Le Pr Ohayon propose un avis favorable à ce DU et transmettra des propositions de corrections et des préconisations (réaliser une maquette pour les MCC de ce DU ainsi qu'une fiche RNCP, découpage éventuel en bloc de compétences...). Un point de vigilance est également apporté sur l'effectif minimum à réaliser pour assurer l'autofinancement de ce diplôme. Sur proposition du rapporteur, un avis favorable est donné à l'unanimité pour l'ouverture de ce nouveau DU.

Une nouvelle procédure pour la création des DU a été adoptée en CA de l'Université (+ dossier type + annexe financière). Elle sera transmise par l'administration de l'UFR sur demande.

**Projet de décentralisation de la PACES.** Le Doyen informe le Conseil d'un projet de décentralisation de la PACES à Pau, pour lequel le Directeur du Collège Santé a incité les composantes à la réflexion. A titre expérimental et de test de faisabilité en 2016/2017, les cours de la PACES de Bordeaux seraient diffusés à Pau les vendredis et lundis. Les membres du conseil s'interrogent sur l'intérêt de limiter la diffusion des cours à 2 jours (autant le faire sur l'ensemble de la semaine) ainsi que sur la pertinence du lieu (Pau uniquement). Le Pr C. Ohayon précise que Dax s'était déjà montrée intéressée. D'autres villes dans le périmètre de l'Université de Bordeaux pourraient aussi en bénéficier. La question se pose également sur le lieu des ED (assurance qu'ils soient dispensés à Bordeaux ?) et sur la possibilité de tutorat étudiant car cette expérimentation ouvrirait la porte à des prépa privées. Une majorité se dégage contre ce projet de décentralisation.

#### 5- Point Etudiant :

**Cérémonie de serment de Galien.** Le vendredi 1 juillet 2016 se déroulera à 16h30 amphi 3 la

cérémonie de serment de Galien. Une réunion préparatoire se tiendra le mercredi 11/5 à 16h30. Le Doyen propose comme nom, la promotion « Pierre Potier ». Le Dr C. Cheze fait un bref résumé de la biographie de P. Potier (1934 – 2006), Pharmacien et chimiste, créateur de deux médicaments antitumoraux : la navelbine et le taxotère, Professeur au Muséum national d'histoire naturelle, membre de l'Académie nationale de pharmacie, de l'Académie des sciences, médaille d'or du CNRS (1998), directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles (Gif-sur-Yvette).

Un conseiller se questionne sur la pertinence de donner un nom de promotion à une personnalité non bordelaise, ce qui risque d'ouvrir la porte à des dérives. Le Doyen et d'autres conseillers estiment que le 10ème anniversaire de la disparition de Pierre Potier est une belle occasion de donner ce nom de promotion à un pharmacien mondialement reconnu. Le Doyen assure de la vigilance du comité d'organisation sur le nom des promotions à venir et propose un vote sur le nom de cette promotion 2015-2016. Le nom de promotion Pierre Potier est adopté à la majorité (1 contre).

## 6- Questions diverses

### **Conférence des doyens : séminaire allongement des études / PACES – alternatives - expérimentations**

Faute de temps lors de ce Conseil, ce point est abordé rapidement :

- contribution de l'UFR de Pharmacie de Bordeaux sur l'allongement des études, suite à l'après-midi de réflexion du 30/3/2016. Cette contribution comprend une note sur le projet d'allongement des études, réalisée par le Pr C. Maurain, professeur émérite en Droit et économie pharmaceutiques
- synthèse des réflexions du séminaire de la conférence des doyens du 20/4/2016 sur l'allongement des études
- synthèse des réflexions du séminaire de la conférence des doyens du 20/4/2016 sur PACES - alternatives- expérimentations

En l'absence d'autres questions diverses le doyen lève la séance du conseil d'UFR à 20h30.

L'ensemble de vos élus restent disponibles, si vous avez envie d'échanger, soit de vive voix au local de l'ACEPB soit via notre adresse mail : [eluufrpharma@gmail.com](mailto:eluufrpharma@gmail.com)